

Le 12/09/2023

Convocation

Madame, Monsieur,
Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

Le mardi 19 septembre 2023 à 20 heures 30

Salle de réunion de la Mairie

100 route des Charrons

12200 MORLHON LE HAUT

COMMUNE DE MORLHON LE HAUT

SEANCE DU 19 septembre 2023

ORDRE DU JOUR :

- 1) Décision Modificative n°2023 001 vote de crédits supplémentaires – BP lotissement Puech Lande / chanteclair,
- 2) Fixation du prix de vente du m2 du lot n°13 et n°14 après division foncière du lot n°4 du lotissement Puech Lande / Chanteclair,
- 3) Extension de l'école et création préau – marché à procédure adaptée – choix des Entreprises,
- 4) Acquisition foncière – parcelle ZA n°98,
- 5) Ouest Aveyron Communauté : aménagement / urbanisme – arrêt du projet de programme Local de l'Habitat 2023/2029,
- 6) Attribution d'une subvention à l'association « La Tambouille »,
- 7) Participation en santé dans le cadre d'une procédure de labellisation,

- 8) Création – renouvellement CAE/CUI,
- 9) Renouvellement de la convention entre la commune de MORLHON LE HAUT et l'Association Départementale pour la transmission et la valorisation de l'Occitan en Aveyron (ADOC 12),
- 10) Convention de mise à disposition du terrain de football et ses annexes à une association extérieure à la commune,
- 11) Vente de foin : parcelles n°118 et n°119 section ZC,
- 12) Questions diverses.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées.

Le Maire,
Philippe GUILHEN

